



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

4 août 2015

L'affaire Pety RAKOTONIAINA a été au centre de l'information de ce jour. Les journaux rapportent que l'ancien Président de la délégation spéciale de Fianarantsoa a écopé d'un an de prison ferme. Il a cependant bénéficié d'une liberté provisoire. Aussi-a-t-il mené des manifestations dans la circonscription. Les journaux de ce jour ont également porté une attention particulière sur les contestations relatives aux résultats des élections communales.

Processus électoral

1. Administration électorale :

LA CENI-T AU CENTRE DES CRITIQUES

La CENI-T se trouve au centre de sévères critiques émanant de beaucoup d'acteurs du processus électoral. « Même le HVM » s'y met rapporte **Madagascar Matin**. Ces élections communales et municipales étaient « truffées d'anomalies », malgré les explications de la CENI-T qui « renvoie la faute des différentes anomalies souffert par la liste électorale au logiciel informatique ». (p.6) Cette déperdition est sans précédent affirme **Les Nouvelles**. Ce quotidien d'ajouter que ces communales auront été pour la CENI-T l'occasion d'apprendre de ses erreurs. Elle se dit ainsi prête à combler les lacunes pour que de telles erreurs ne se répètent plus. (p.)

2. Echos des élections communales :

L'ANCIEN PDS PETY RAKOTONIAINA ECOPE D'UN AN DE PRISON FERME

Une immense foule s'est regroupée devant le tribunal de Tsianolondroa pour exprimer leur soutien à l'enfant terrible d'Ikalavony rapporte **Midi Madagasikara**. Le verdict du Tribunal est tombé. 1 an de prison ferme, c'est la peine qu'a écopé le numéro un du parti Tambahatra. Son avocat a décidé de faire appel au jugement. Tout de suite après la fin du procès, les habitants de Fianara, sont descendus dans la rue pour signifier leur mécontentement par rapport aux résultats des dernières élections législatives et pour défier le régime HVM. Une autre manifestation se voulant « Anti-HVM », regroupant les partisans du parti MAPAR et ceux du TAMBATRA aura lieu ce jour sur la place de la démocratie. En outre la candidate Christine Razanamahaso a lancé hier un appel à l'endroit des Fianarois afin de se mobiliser pour défendre les résultats des urnes. Elle persiste et signe en désignant des manœuvres orchestrées par les tenants du régime qui selon elle aurait détourné des voix au profit du parti au pouvoir. (p.2) Selon **L'Express de Madagascar**, Pety Rakotoniaina, malgré la sentence prononcée à son encontre, ne semble pas inquiété. Ayant bénéficié d'une liberté provisoire, il prévoit de mener des manifestations populaires ce jour sur la place du Magro Fianarantsoa. (p.3, **Les Nouvelles** p.4). Fianarantsoa en ébullition. C'est sous ce titre alarmant que **la Vérité** rapporte l'affaire de l'Ancien PDS. Le journal a aussi confirmé que les partisans de la candidate Christine Razanamahaso ont également « grossi les rangs, arborant des T-shirt

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





à l'effigie de la candidate et brandissant des banderoles ». (p.3). **Tia Tanindrazana** quant à lui rapporte l'appel fait par l'intéressé à ses partisans. Un appel qui incitait la population de Fianarantsoa à s'ériger contre les fraudes et les abus de pouvoir et ainsi défendre son choix. (p.2, Madagascar Laza p.3)

A l'issue de la conférence de presse qu'elle a tenue hier à Ivandry, la candidate Lalatiana Ravololomanana reconnaît sa défaite mais conteste les anomalies constatées durant les élections communales. Elle a fait remarquer que de toute l'histoire des élections, celle du 31 juillet a battu le record. Notamment avec le faible taux de participation qui n'est que de l'ordre de 30% ce qui remet en cause la légitimité et la crédibilité des élections. Malgré son score très bas de 1% elle n'entend pas baisser les bras. Aussi, face aux bruits qui courent selon lesquels certains candidats revendiqueraient la tenue d'une nouvelle élection, la candidate n'est pas contre. Notamment pour le cas d'Antananarivo. (Midi madagasikara p.2, La Vérité p.3, Madagascar Laza p.3, L'Express de Madagascar p.5)

Lalatiana Rakotondrazafy, elle aussi persiste et signe. **Elle réaffirme sa volonté d'« épuiser toutes les voies légales »**. Après la déposition d'une requête en disqualification à l'endroit de la candidate Lalao Ravalomanana, requête qui n'a jusqu'à ce jour pas encore obtenu de réponse, la tête de liste du parti Freedom affirme que la lutte ne s'arrête pas. Il est à rappeler que le grief de l'association Freedom contre la candidate du Tiako Madagascar porte sur l'inscription du terme Neny dans le Bulletin unique. (L'Express pg 5, Les Nouvelles pg 2). Le quotidien **Takoritsika** traite la candidate de « mauvaise perdante » car elle fait montre « d'une flagrante indigestion de sa défaite » en menant une campagne de dénigrement contre la victoire de la candidate Lalao Ravalomanana.» (p.3)

Le couple Ravalomanana, accompagné de l'un de leur fils, se sont rendus ce dimanche à l'Hôtel de ville pour effectuer une « visite surprise », lit-on sur une brève de l'Express de Madagascar. Impatient, le couple n'a même pas attendu la publication des résultats provisoires des élections avant d'entreprendre quoi que ce soit, remarque le journal. (p.5)

LA VICTOIRE PROVISOIRE DES CANDIDATS DES TROIS PARTI : HVM, MAPAR ET TIM
Midi Madagascar, en publiant quatre articles à angles différents dans sa page 2 et 3, rapporte avec un ton très flatteur la victoire du HVM aux communales. A Amoron'i Mania, le HVM rafle 51 sur 60 communes, un score positif qui met le parti en pôle position. Dans la région Atsinanana, le parti remporte plus de 55% des communes. D'après les résultats officiels collectés dans 71 BV sur 91 existants dans la région, le HVM est favori. 41 pour le HVM, 11 pour le MAPAR, 8 pour le MTS, 6 pour les indépendants 2 pour le leader Fanilo, 1 pour le AVANA et 1 pour le EMMA rapporte le journal. Pour conclure, **Midi Madagascar** avance que le parti aura la majorité écrasante au futur sénat. (Midi Madagascar p.3). A Analamanga le HVM a obtenu 51% des voix et fait partie du trio MAPAR, HVM et TIM qui ont réussi à imposer leur règle du jeu lors de communales » selon **Les Nouvelles**. Par conséquent, ils domineront les futures consultations notamment lors des régionales, des provinciales et des Sénatoriales. Le quotidien

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





affirme que « ces trois partis départageront les sièges au pouvoir ». (p.3) **La Vérité** est beaucoup moins « flatteuse ». « Parti au pouvoir : Ravir par tous les moyens la victoire aux candidats MAPAR dans le Nord », c'est sous ce titre que le journal rapporte les dires « d'une source concordante proche du parti au pouvoir » qui affirme qu'« un membre de la famille du candidat HVM serait prêt à décaisser 200 000 000 ariary pour ravir la victoire de Djavozara Jean Luc ». **La Vérité** rapporte en outre qu'un partisan du HVM a confié que « Le tribunal administratif prononcera dans moins de 20 jours la disqualification de ce candidat. » (p.2) Selon **L'Express de Madagascar**, à Antsiranana : Jean Luc Désiré Djaovozara candidat du parti MAPAR a remporté 3 352 voix soit 28.08% des 11 936 suffrages exprimés. Le quotidien estime que cette victoire a trait à la grande influence qu'a exercée l'ancien homme fort de la transition lors de son passage dans la capitale du Nord. Passage qui a vu l'attroupement « d'une foule en liesse ». Le journal ajoute par ailleurs que la population antsirananaise inflige ainsi une sanction au régime actuel qu'ils tiennent pour responsable d'avoir fait tomber à l'eau les travaux de construction des infrastructures construites par le régime transitoire. (p.11). **La Gazette de la Grande île** a également tenu à faire l'écho des entreprises fructueuses du parti MAPAR dans le cadre de ces communales. « Chez Rossy : deux élus au foyer », rapporte le quotidien. Rasoarimalala Marie Josephine, épouse du chanteur et non moins député Rossy (de son vrai nom Paul Bert Rahasimanana) a « triomphé aux élections à Alarobia-Ambatomanga (district de Manjakandriana) et devient donc maire de cette commune, sous l'étiquette MAPAR. » (p.3)

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE EN VUE

« Après la mise en place du Sénat où le HVM aura la majorité absolue, la dissolution de l'Assemblée nationale n'est pas à écarter », souligne **Midi Madagascar**. Suite à la motion de déchéance et la motion de censure initiée par les députés frondeurs, la dissolution de l'Assemblée nationale figurait parmi les options du Président de la République pour stabiliser son régime et mettre fin à la majorité à géométrie variable à Tsimbazaza. Toutefois le parti au pouvoir n'a pas voulu, au début, prendre les risques de dissoudre la chambre basse sans remporter les communales. Actuellement, les résultats officiels des communales donnent une large victoire au HVM. Et puisque tout indique que le parti au pouvoir aura la majorité dans le futur Sénat, rapporte le quotidien, avec un tiers des membres désignés par le Président de la République, la possibilité de dissolution de l'assemblée nationale se précise. Si cela devait arriver après la mise en place de la chambre haute, il n'y aura pas de vide institutionnel. (p.3)

RESULTATS DES COMMUNALES : DES MANIFESTATIONS A CRAINDRE

Vu la tournure que prennent les choses, les quotidiens analysés ce jour rapportent que des manifestations populaires se préparent un peu partout dans le pays. La preuve selon **L'Express de Madagascar**, des partisans du HVM de la commune de Fenoarivo se sont attroupés dimanche pour dénoncer des fraudes électorales. Les omissions dans la liste électorale sont également à l'origine de mécontentements dans certaines circonscriptions où beaucoup de citoyens s'étant rendu dans les bureaux de vote munis de leur carte d'électeur n'ont pas pu voter. (p.) Dans **Les Nouvelles**, le MAPAR fait part de sa crainte d'un possible

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





revirement des résultats partiels. Provisoirement « victorieux » dans trois provinces à savoir Antsiranana Majunga et Toamasina, le rapporteur général du parti MAPAR affirme que le parti craigne des « changements à la dernière minute » (p).

- **L'Express de Madagascar** a tenu à éclairer l'opinion sur les **procédures à suivre en cas de contentieux** en matière d'élection territoriale. Le journal invoque en ce sens les dispositions du code électoral et de la loi sur les ressources des collectivités territoriales décentralisées. Aussi, il appelle au **respect des résultats en rapportant** les dires de la représentante résidente du PNUD qui affirme que : « quel que soit le niveau du taux de participation nous sommes obligés de respecter les résultats des élections. » (p.5)
- **UN « DETOURNEMENT DES RESULTATS DES COMMUNALES » OPERE A ILAKAKA** Selon **Madagascar Matin**, le ministre des Postes et des Télécommunications, André Neypatraiky Rakotomamonjy s'est déplacé en personne dans la commune d'Ilakaka pour secourir le candidat du parti HVM. Ce dernier qui pourtant était mené avec un écart de 80 voix par le candidat indépendant Tsimanavaka, Nono Jupiter, a été déclaré vainqueur des élections. Les électeurs de la circonscription, ne cautionnant pas ce renversement des résultats, « a manifesté depuis samedi en revendiquant la reprise des élections ». (p.3)

FAIBLE PARTICIPATION AUX COMMUNALES : « LA POPULATION EN A MARRE DE LA POLITIQUE »

Les statistiques affichent un taux d'abstention de 75% lors de ces élections communales. Selon Serge Zafimahova, cela peut signifier d'une part « que la majorité de la population en a juste marre de la politique et n'a donc même pas fait l'effort pour aller voter » ou d'autre part que les nombreuses défaillances, dysfonctionnements et critiques qui ont miné ce processus ont conditionné ce faible taux de participation. (Madagascar p.6)

Economie et société

BEPC A AMBOSITRA

Dans la matinée du 3 Août 2015, 14 salles du CEG d'Ambohimadana se sont retrouvées sans sujet d'examen du Malagasy. Les responsables de la circonscription scolaire d'Ambositra, forcés de se rendre au Lycée RAKOTOARISOA pour faire des photocopies, ont tenu à faire savoir que cette situation est indépendante de leur volonté. Certains parents indignés de la situation ont fait savoir que le ministère de l'éducation nationale s'était occupé plus du déroulement des élections que du bon déroulement de l'examen. (Midi Madagascar p.4)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





LES DISCUSSIONS ENTRE LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LES ETUDIANTS INFRUCTUEUSES

Le ministère de l'Enseignement supérieur a expliqué hier « les étapes franchies dans la négociation, pour dénouer la grève du SECES » lors de la rencontre de son staff avec les représentants des associations estudiantines. Les deux ministères en causes dans cette affaire, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Finances, sont actuellement en pleine évaluation de la « teneur » de la lettre d'engagement revendiquée par le Syndicat. (L'Express de Madagascar p.8)

L'INTERSYNDICAL DE LA JIRAMA PREVOIT DE S'ENGAGER DANS UNE GREVE

Ces syndicalistes veulent que l'Etat annule le contrat sur la mise en concession de la Jirama pendant 20 ans signé entre la JIRAMA et SYMBION POWER. A Antsirabe et Mahajanga, des agents de la société ont emboîté le pas des employés d'Antananarivo qui ont arrêté de travailler toute la journée d'hier. Malgré cela le représentant de l'intersyndical de la JIRAMA, Oliva Andrianalimanana a affirmé lors d'une manifestation tenue hier, qu'ils n'avaient nullement l'intention de couper ni l'eau ni l'électricité. (Midi Madagascar p.14). L'Express de Madagascar rajoute que l'intersyndical, dans ses prochaines entreprises de grèves, sera plus sévère. On peut donc s'attendre à des manifestations « plus musclées. » (p.7)

DELESTAGE : UN GRAND HANDICAP POUR LES INDUSTRIELS

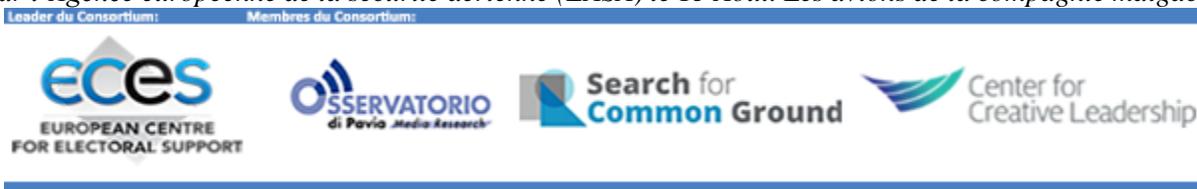
« Le délestage revient dans plusieurs quartiers de la capitale depuis dimanche soir. » Selon Midi Madagascar, de nombreux abonnés se plaignent car les coupures portent un préjudice considérable aussi bien aux opérateurs économiques dans le cadre de leurs activités, qu'aux simples citoyens (p.4). Face à ces cas répétés de coupure d'électricité, les employés de la JIRAMA regroupés dans l'intersyndical, affirment que ce problème peut être réglé par les travailleurs malgaches en seulement 15 jours et ce en remplaçant le matériel usé. (Tia Tanindrazana p.3). Pour Madagascar Laza, ces coupures de courant seraient : « un coup fourré d'une société partenaire de la JIRAMA contre l'Etat » (p.2).

DOUANE : UN CENTRE D'ACCUEIL AU BUREAU DE TOAMASINA

Un centre d'accueil a été mis en place au bureau des douanes du port de Toamasina. Cette réalisation s'inscrit dans le respect des engagements de la douane dans sa nouvelle stratégie 2015-2018 d'apporter des rénovations dans son service en vue de mieux satisfaire les usagers. Parmi les rénovations opérées : déplacement des bureaux des inspecteurs vers l'intérieur même du port afin de réduire le temps d'attente des usagers pour la visite et la fouille de leurs marchandises. (Midi Madagascar p.15)

LA COMPAGNIE AERIENNE MALGACHE FERA L'OBJET D'UN AUDIT SUR LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION PART 45

La compagnie aérienne malgache fera l'objet d'un audit sur le respect de la réglementation PART 45 initié par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) le 15 Août. Les avions de la compagnie malgache



assurant les vols domestiques subissent un contrôle avant chaque vol. Aussi l'absence de certification PART 45 n'aura pas grand impact sur eux. Cependant les machines effectuant des vols régionaux seront concernées. (L'Express de Madagascar p.7.)

SERVICE DES DOMAINES : LA DECISION DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT ATTENDU

Le conseil de Gouvernement et le conseil des ministres auront à réviser la lettre de politique foncière et la levée du moratoire d'interdiction d'acquisition de terrains domaniaux aux nationaux ce jour et demain.

(Les Nouvelles p.14)

Un peu d'humour



Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVelo: misa.ramisarivelo@eces.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium: